

3 JOURS

AFGSU 2 INITIALE

MISE À JOUR OBLIGATOIRE

OBLIGATION DE REMISE À
NIVEAU TOUS LES 4 ANS
ATTESTATION DÉLIVRÉE À
L'ISSUE DE LA FORMATION

PETIT
DÉJEUNER
ET DÉJEUNER
INCLUS

PUBLIC VISÉ

PROFESSIONNELS DE SANTÉ,
CHIRURGIENS-DENTISTES,
ASSISTANT(E)S DENTAIRES

HORAIRES

9H À 12H ET DE 13H À 17H

DURÉE : 21H00

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 PERSONNES MAXIMUM PAR SESSION

LIEUX : PARIS / AIX-EN-PROVENCE /
BORDEAUX / VALENCIENNES

TARIF

NOUS CONSULTER

- POSSIBILITÉ DE PRISE EN CHARGE PAR
LES OPCO (POUR LES ENTREPRISES DE
MOINS DE 11 SALARIÉS PRISE EN CHARGE
DES FRAIS ANNEXES ET DE SALAIRES)
- POSSIBILITÉ DE PRISE EN CHARGE FIF PL

MODALITÉS

ÉVALUATION DE LA FORMATION
PAR LES PARTICIPANTS
REMISE D'UNE ATTESTATION AFGSU NIVEAU 2

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

ANALYSES ET MISES EN SITUATION SUR DES CAS
CONCRETS

OBJECTIFS DE FORMATION

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À L'IDENTIFICATION D'UNE URGENCE
À CARACTÈRE MÉDICAL ET À SA PRISE EN CHARGE EN ÉQUIPE, EN UTILISANT DES
TECHNIQUES NON INVASIVES, EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DE L'ÉQUIPE MÉDICALE.



PROGRAMME DE FORMATION

J1

PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES

- PROTECTION D'UN DANGER IMMÉDIAT
- ALERTE (SAMU OU NUMÉRO INTERNE «URGENCES VITALES» DE L'ÉTABLISSEMENT)
- OBSTRUCTION AIGUË DES VOIES AÉRIENNES
- ARRÊT D'UNE HÉMORRAGIE EXTERNE
- INCONSCIENCE AVEC VENTILATION SPONTANÉE, LIBERTÉ ET PROTECTION DES VOIES AÉRIENNES
- ARRÊT CARDIAQUE (ADULTE, ENFANT, NOURRISSON) ET RÉANIMATION CARDIOPULMONAIRE DANS LE CADRE PRIVÉ (COMPRESSES THORACIQUES, DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE, BOUCHE-À-BOUCHE)

J2

PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES

- ARRÊT CARDIAQUE (ADULTE, ENFANT, NOURRISSON), RÉANIMATION CARDIOPULMONAIRE AVEC MATÉRIEL D'URGENCE (DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE, MATÉRIEL/CHARIOT D'URGENCE...)
- SURVEILLANCE DES PARAMÈTRES VITAUX AVEC APPAREILS NON INVASIFS
- PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES
- PRISE EN CHARGE D'UN MALAISE
- PRISE EN CHARGE D'UN TRAUMATISME OSSEUX (MATÉRIEL D'IMMOBILISATION, RETRAIT ÉVENTUEL D'UN CASQUE DE MOTOCYCLETTE)
- PRISE EN CHARGE D'UN TRAUMATISME CUTANÉ (BRÛLURES, PLAIES)

J3

PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES (SUITE)

- RÈGLES ÉLÉMENTAIRES D'HYGIÈNE ET DE PROTECTION FACE À UN RISQUE INFECTIEUX
- PRINCIPES DE RELEVAGE ET BRANCARDAGE
- ACCOUCHEMENT INOPINÉ (MESURES ADAPTÉES POUR LA MÈRE ET POUR L'ENFANT)
- RISQUES COLLECTIFS : COMPRENDRE LE CONCEPT DE « SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES »
- CONNAÎTRE L'ORGANISATION DE LA RÉPONSE DU SYSTÈME DE SANTÉ DISPOSITIF ORSAN ET DISPOSITIF ORSEC
- S'INTÉGRER DANS LES PLANS DE GESTION DES SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES
- ÊTRE SENSIBILISÉ À L'ACCUEIL D'UN AFFLUX DE BLESSÉS ET AUX TECHNIQUES DU « DAMAGE CONTROL »
- ÊTRE SENSIBILISÉ AUX RISQUES NRBC-E ET AUX PREMIÈRES MESURES À METTRE EN ŒUVRE DANS CE TYPE DE SITUATION
- IDENTIFIER UN DANGER DANS L'ENVIRONNEMENT ET APPLIQUER LES CONSIGNES DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ ADAPTÉES
- CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DES VICTIMES